Guide
de l'étudiant Tulliste

Ville de Tulle

www.ville-tulle.fr

Sommaire

Mon agenda — Page 4

Ma ville, mes repères — Page 6

Mes études, ma formation — Page 9

Ma vie à Tulle — Page 23

Contacts utiles — Page 43

Tulle, une ville où il fait bon faire ses études

Choisir une ville pour effectuer ses études est une décision stratégique et parfois difficile.
Vous avez choisi Tulle, ma ville, votre ville ! Je ne peux que vous féliciter de ce choix. Conscient du potentiel de l'enseignement supérieur, de la formation, de l'apprentissage pour le développement économique de notre ville et de son agglomération, ainsi que du dynamisme initié par la vie étudiante dans notre cité, j'ai souhaité soutenir, proposer, accompagner la formation à Tulle, par des actions concrètes, engagées en partenariat avec l'ensemble des établissements partenaires.
Avec des établissements réputés, notre ville possède de sérieux atouts. Les jeunes en formation à Tulle le savent bien. Son attractivité se trouve encore renforcée par une qualité de vie reconnue de tous et un tissu associatif bouillonnant, avec plus de 300 associations !
La Ville offre également une qualité de vie exceptionnelle, proposant les atouts d'une Ville centre et Préfecture ainsi que la nature préservée d'une agglomération en plein développement tout en conservant cette proximité encourageant les échanges entre l'urbain et le rural. Activités sportives et de plein air, événements culturels, lieux de sorties variés : tout est réuni pour vous permettre de réussir pleinement vos années d'études et de formation, tout est à portée de main.
Ce guide se veut être un outil interactif pour faciliter votre vie quotidienne, vous faire découvrir et aimer Tulle et pourquoi pas y rester à la fin de vos études.

Bienvenue dans votre ville et belle réussite !

Bernard COMBES
Maire de Tulle
1er vice-président du Conseil Général de la Corrèze
Conseiller technique auprès du Président de la République

Mon agenda

Calendrier de mon année scolaire
Ma journée d'accueil

Mon agenda

Vacances universitaires
Toussaint : 26 octobre - 03 novembre
Noël : 21 décembre - 05 janvier
Hiver : 22 février - 02 mars
Printemps : 19 avril - 27 avril

L'évenement de la rentrée

La journée d'accueil des étudiants
Jeudi 19 septembre 2013 – site de l'Auzelou

Au programme !

8h : Accueil site de l'Auzelou, boulodrome, constitution des équipes
9h15 : Activités sportives Auzelou / Parcours en ville
12h15-13h15 : Buffet et stands partenaires
13h15 : Parcours en ville / Activités sportives Auzelou
16h15 : Remise des récompenses à la SMAC
Suivi d'une soirée proposée par les bureaux des étudiants

Activités sportives : mini raids (canoë, tyrolienne, pont de singe), duel à la corde, course en sac, paniers de basket, vélo, tir au fusil lazer, course d'orientation.

Parcours en Ville : SMAC, Médiathèque Eric Rohmer, Cinéma Le Palace, Musées, Cour des Arts et Mission Locale.
Plongez dans un parcours à travers la ville de Tulle. En équipe, vous serez lancés dans une quête, qui vous emmènera de découvertes en rencontres insolites. Les énigmes feront appel à votre flair, votre perspicacité, votre sens de l'observation et votre courage pour déjouer les énigmes et défis des maîtres des secrets.

Un évenement organisé par : Ville de Tulle

Avec le soutien de :

elancia ma forme simplement — RUNNINGZONE TULLE — KOODZA TOUT POUR LE SPORT A PRIX DISCOUNT — SAUCONY — Université de Limoges

Les établissements participants

IUFM, CFA des 13 vents, Lycée agricole de Naves, IUT site de Tulle, ISMIB, IFSI-IFAS, CFA bâtiment Lycée Edmond Perrier (CPGE et BTS NRC) CFAI.

Ma ville mes repères

Chiffres clés Tulle, ma ville

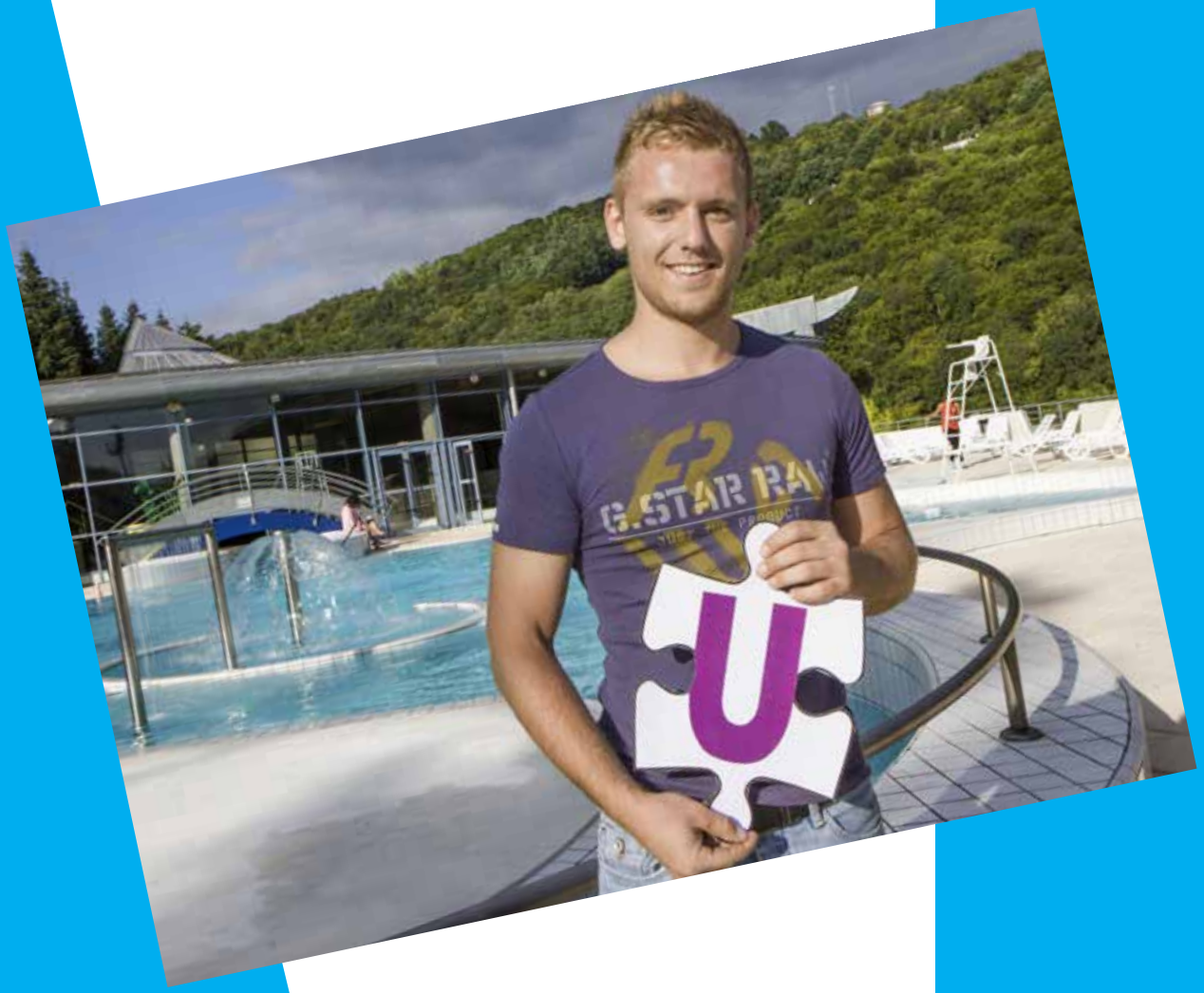

8 établissements

650 étudiants

1000 apprentis

1 lycée, 1 lycée professionnel, 1 lycée agricole

4 BTS

3 CFA

1 IFSI / IFAS

2 licences pro

1 IUFM

1 IUT

1 GROUPE SUP'DE BOIS

2 classes prépa

Ma ville

Tulle vous souhaite la bienvenue

Sept collines et une louve dans le fond du parc de la mairie pourraient nous faire faire le raccourci facile avec la belle Rome. Nous allons nous contenter de vous avertir sur quelques particularités de notre belle ville qui sait aussi être chef-lieu de département.

Si Tulle "fait" quelquefois dans la dentelle, vous verrez en la découvrant qu'elle est aussi capitale de l'accordéon. Il n'y a pas ici un seul pavé de la ville qui ne résonne des échos des dernières Nuits de Nacre…

Tulle, enfin, se donne d'autres atouts pour séduire le voyageur : réhabilitation complète de son centre ancien, mise en valeur de sa rivière, le quartier de la gare entièrement rénové, le dynamisme de son commerce et de son artisanat…

Et ce ne sont là que quelques-unes de ses vertus.
Le charme attachant de son centre historique communément nommé « Le Trech », les odeurs de ses deux marchés hebdomadaires, la proximité de toutes les structures (administratives, sociales, culturelles, sportives), la multiplicité des commerces... tous ceux qui s'y sont attachés et y vivent vous le diront : Tulle est une cité où il fait bon vivre !

A retenir

- Le territoire de Tulle et son agglo dispose d'une richesse exceptionnelle en paysages et en découvertes !
- Population : 42 000 habitants
- Région : Limousin
- Préfecture Tulle (15 600 habitants)
- Superficie : 710 km2
- 37 communes

Mes études ma formation

Ma formation,
A l'international,
Ma médiathèque,
Mon orientation,
Mes aides financières,
Mes bons plans jobs

Ma formation

ESPÉ DE L'ACADEMIE DE LIMOGES

L'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation est implantée dans les trois départements de l'Académie de Limoges. Elle succède à l'IUFM. Elle prépare aux concours de l'enseignement des premier et second degrés, à la formation initiale des maîtres et au master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation).
Le site tulliste accueille les étudiants se destinant au professorat des écoles. A la rentrée 2014, il accueillera aussi les professeurs stagiaires en formation initiale. Des conditions matérielles d'étude particulièrement favorables y permettent un suivi très individualisé des étudiants et un bon taux de réussite au concours. La réforme des la formation des maîtres qui s'est mise en place à la rentrée 2013 (concours avancé d'une année et formation professionnelle en alternance) a suscité un net regain d'intérêt pour cette formation. Le site a recruté cette année au maximum de ses capacités d'accueil.

ESPÉ, site de Tulle – 3 boulevard du Marquisat 19000 Tulle – tel : 05 55 29 93 80
Courriel : secrétariat19@unilim.fr
Contact : Marc Murat, responsable de site.

IFSI - IFSA

L'Institut de formation en soins infirmiers et d'aides soignants de Tulle agréé par l'Etat et la Région Limousin depuis 1968, accueille chaque année 200 étudiants. Il prépare au diplôme d'état d'infirmier et au diplôme d'état d'aide soignant. Tout au long de votre cursus, vous pourrez compter sur la compétence d'équipes pédagogiques dynamiques, associant un corps professoral (cadres de santé formateurs) en prise directe avec la réalité professionnelle, issu des établissements de santé, du secteur social et de l'Université de Limoges.
L'IFSI vous permettra également de bénéficier de stages qualifiants dans les unités de soins du Centre hospitalier de Tulle, mais également dans les établissements et structures publiques et privées du réseau partenaire sur la Région Limousin.
Possibilité d'exercer dans de nombreuses spécialités médicales et de secteurs d'activités hospitalières ou extra hospitalières (libéral, entreprise, scolaire, maison de retraite, milieu carcéral, humanitaire...).

Institut de Formation en Soins Infirmiers
Centre Hospitalier de Tulle- 3 place Maschat BP 160 - 19012 TULLE cedex -Tél : 05.55.29.80.51
Courriel : ifsi@ch-tulle.fr
Contacts : Jacqueline Chabut, Directrice
Madame Chateil, directrice-adjointe : chateil@ch-tulle.fr

LYCÉE EDMOND PERRIER

Lieu des apprentissages et des savoirs depuis 120 ans, le lycée Edmond Perrier propose des équipements performants, un encadrement rigoureux et des formations supérieures de qualité

BTS Négociation Relation Client

Formation qualifiante, «Vendeur manager commercial» responsable d'une équipe de prospecteurs-vendeurs, ouverte à tout bachelier, par la conduite de projets commerciaux en entreprise. 16 semaines de stage et des missions préparatoires hebdomadaires.

Pour quelles compétences ?

- Contribuer à la croissance du chiffre d'affaires dans l'optique d'un développement durable.
- Gérer la relation client dans sa globalité - de la prospection à la fidélisation.
- Maîtriser les technologies de l'information et de la communication.
- Préparer à l'intelligence commerciale de l'organisation.

Pour quels emplois ?

- Prospecteur, promoteur des ventes, animateur de réseau dans le domaine du soutien de l'activité commerciale.
- Négociateur, attaché commercial, chargé d'affaires, ingénieur commercial, agent commercial, négociant-distributeur, courtier dans le domaine de la relation client.
- Responsable d'équipes de prospection, assistant manageur dans le domaine du management des équipes commerciales.

Lycée Edmond Perrier, 6 avenue de Bournazel, 19 012 TULLE Cedex – Tél 05 55 29 63 09
http://www.edmondperrier.fr/

Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles

Les classes préparatoires aux grandes écoles PCSI et PC (anciennement appelées Math'Sup et Math'Spé) sont les « prépas » scientifiques les plus généralistes qui soient, associant d'une part des mathématiques pour acquérir tous les outils nécessaires à des études scientifiques et d'autre part de la physique et de la chimie pour commencer à appréhender l'ensemble des phénomènes qui régissent le monde qui nous entoure. Elles sont accessibles à tous les élèves issus d'une terminale scientifique, quelle que soit la spécialité. Après deux années en CPGE, les élèves choisissent soit de passer des concours des grandes écoles (écoles d'ingénieurs ou écoles à des fins de recherche), soit de rejoindre l'université afin de continuer en L3 (pour faire ensuite de l'enseignement ou de la recherche).
Les classes préparatoires de Tulle se caractérisent par une capacité d'accueil de 24 étudiants, ce qui permet un accès automatique à l'internat, et un accompagnement personnalisé.

CPGE PCSI et PC
Lycée Edmond Perrier, 6 avenue de Bournazel - 19 000 TULLE – Tél. 05 55 29 63 00
http://prepa.tulle.free.fr

C.F.A.I de l'Industrie

Le Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie du Bas-Limousin dispense, en étroite collaboration avec les entreprises industrielles, une formation en alternance efficace, la plus proche de leurs besoins afin de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes.
Il forme des apprentis dans des secteurs très divers :

- la métallurgie
- la transformation du bois
- le papier-carton
- l'agro-alimentaire
- la chimie
- les transports …

Formations dispensées :

- Maintenance industrielle : Bac pro à BTS
- Production mécanique informatisée : Bac pro à BTS
- Systèmes électroniques : BTS

C·F·A·I
DU BAS-LIMOUSIN

C.F.A.I. du Bas-Limousin 3, rue du 9 Juin 1944 , 19000 TULLE – Tél. 05.55.29.57.05
Courriel : cfai-tulle@wanadoo.fr- Site : cfaindustries19.fr
Contact : Hubert Mariaux, Directeur
Coordonnateur pédagogique : Daniel Dumond

GROUPE SUP'DE BOIS

La CCI de la Corrèze abrite en sa maison du pôle bois à Tulle 2 formations supérieures de niveau II en formation initiale ou continue:

- ***La Licence professionnelle Gestion des entreprises de la filière bois*** portée par l'Institut d'Administration des Entreprises de l'Université de Limoges qui donne aux étudiants une double compétence technique et managériale et forme aux techniques de gestion et à l'entrepreneuriat. Cette formation permet d'accéder à divers postes à responsabilité tels que : adjoint de direction, dirigeant de PME en création ou reprise, directeur commercial, responsable des ventes, chef de secteur, chef de produit, acheteur, responsable de production, responsable ordonnancement lancement,…

- ***La formation de Responsable de développement commercial*** option «Culture bois» adossée au réseau consulaire Negoventis. Elle vise à élargir et compléter les compétences commerciales des étudiants issus de BTS filière bois ou technique désirant compléter leurs solides acquis techniques par une formation commerciale et ainsi obtenir une double compétence. Responsable de la performance commerciale de son équipe, le responsable de développement commercial assure le développement commercial en mode projet, mène des négociations complexes, manage une équipe commerciale, anime la relation commerciale et contribue l'élaboration de la stratégie commerciale de l'entreprise. Il peut exercer aussi bien dans de grandes entreprises organisées en réseaux, agences ou centres de profit que dans des PME/PMI disposant d'une fonction commerciale structurée.

CCI CORRÈZE

Institut supérieur de management des industries du bois
Maison du pôle bois, Le Puy Pinçon - 19001 Tulle cedex
Tél. : 05.55.21.55.14 - Web : www.cci.correze.net/cci-pole-bois_55_84.html
Contact : Christiane Brudieux, coordinatrice formations

I.U.T

Le Site de Tulle est une antenne corrézienne de l'IUT du Limousin. Il héberge 3 formations :

DUT Génie Industriel et Maintenance Orientation Énergies Renouvelables et Alternatives

La spécialité Génie Industriel et Maintenance est une formation pluridisciplinaire alliant les aspects scientifiques et technologiques de l'électricité, de la mécanique et de la thermique à une solide formation générale. La maintenance concerne tous les secteurs d'activité, par exemple :

- La production industrielle (automobile, industrie chimique, agroalimentaire) et énergétique (électricité, chauffage)
- Les transports (aéronautique, routiers et ferroviaires)
- Le domaine tertiaire (hôpitaux, hôtels, parcs d'attractions)

L'orientation Energies Renouvelables et Alternatives prise à la rentrée 2007 permet d'appliquer les connaissances acquises aux nouvelles technologies de production d'énergie (hydroélectricité, éolien, solaire thermique, solaire photovoltaïque, géothermie, aérothermie)

DUT Hygiène Sécurité et Environnement

Le département H.S.E. forme des jeunes diplômés polyvalents et directement opérationnels dans l'ensemble des secteurs allant de la gestion des déchets et des effluents jusqu'aux métiers de la sécurité civile, en passant par le contrôle et l'audit. Les emplois sont majoritairement offerts par des organismes de certification, d'accréditation, de contrôle ou de prévention en HSE, par des grands groupes industriels (pétrochimie, BTP…) ou par le secteur public (SDIS, pompiers des différents corps d'armée, collectivités territoriales…). Les grands corps de l'état (inspection du travail, CRAM, DREAL…) constituent aussi d'importants débouchés pour les étudiants diplômés par le département.

Le Diplôme Universitaire de Technologie d'Hygiène Sécurité Environnement prépare aux missions suivantes :

- Identifier, analyser et prévenir des risques liés à l'activité humaine
- Maîtriser la normalisation, la législation et la réglementation en matière d'HSE
- Participer à la protection civile (sapeurs-pompiers professionnels…)
- Mettre en place les démarches de certification, d'homologation ou d'accréditation
- Contrôler, auditer ou expertiser les installations à risques ainsi que les procédures de prévention

Licence Professionnelle Sécurité des Biens et des Personnes

(En partenariat avec le département GIM)

IUT du Limousin - Site de Tulle - 5 rue du 9 juin 1944 - 19 000 TULLE Tél 05 55 20 59 71
Courriel : iut-hsetulle@unilim.fr – site internet www.tulle.unilim.fr
Contact : Florence Branland, chef de département

C.F.A BÂTIMENT

16 formations pour apprendre un métier, dans les domaines suivants:
- Bâtiment – construction (maçonnerie / gros oeuvre)
- Bâtiment – finition (plâtrerie / peinture)
- Bois – Construction et Couverture (menuiserie / charpente / couverture / zinguerie)
- Energie – Génie climatique (installation sanitaire, maintenance, chauffage)
- Electricité
- Structures métalliques (serrurerie, metallerie)

Public : jeunes âgés de 16 à moins de 26 ans ayant conclu un contrat d'apprentissage avec une entreprise
- Toute personne ayant conclu un contrat de professionnalisation
- Public qui n'entre pas dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation : adultes ou jeunes demandeurs d'emploi, dans le cadre d'un partenariat avec e portail Bâtiment 19.

Diplôme : CAP, Brevet professionnel, BAC Pro en fonction de la filière.

A savoir :

La proximité avec le CFA Chambre de métiers « Les 13 Vents » permet l'accueil en demi-pension ou pension complète. Les apprentis peuvent prétendre à des indemnités de transports, une dotation de rentrée scolaire versés par le conseil régional.
PRO BTP, caisse de retraite et de prévoyance sociale pour le secteur du BTP propose aussi une complémentaire santé à des tarifs très avantageux ainsi qu'une aide au financement du permis de conduire et un prêt à 1% pour l'achat d'un premier véhicule.

CFA BÂTIMENT de TULLE, 61, boulevard de la Lunade - CS 50294 – 19007 TULLE Cedex
Tél. 05 55 29 92 60
Courriel : cfabat.tulle@ccca-btp.fr – site internet : www.cfabatiment-tulle.fr
Contacts : Emmanuelle Chabanne, Conseillère Jeunes et Entreprises / Yvette Fournier, Directrice

GRETA SITE DE TULLE

Structure de l'Éducation Nationale qui organise des formations pour adultes du CAP au BTS dans la plupart des métiers. Les Greta du Limousin animent des dispositifs permanents de formation (portails formation Limousin, centres permanents professionnels, entreprises d'entraînement).
Les formations sont organisées en groupe ou en individuel, à temps plein ou en alternance, en présentiel ou à distance, sur ou hors temps de travail, en intra ou hors de l'entreprise.

Elles conduisent à l'acquisition de compétences validées soit par une attestation de compétences, soit par un diplôme ou une qualification professionnelle.
Les Greta proposent des formations ouvertes et à distance. Se former dans son entreprise, sur son lieu de travail, à son domicile ou près de chez soi, devient possible grâce aux modules Action commerciale, Force de vente, Assistante de gestion PME-PMI, Assistante de direction, Informatique de gestion.
Les GRETA offrent un choix important de formations dans le domaine du tertiaire de bureau, de l'industrie, du bâtiment, du tourisme, de la restauration, du sanitaire et social, de l'agro-alimentaire ...

GRETA Site de Tulle - Lycée René Cassin - Bd du Marquisat – 19 000 TULLE
Tél : 05.55.20.79.80

CFA LES 13 VENTS

Les formations proposées :

- Boucher
- Boulanger
- Chocolatier confiseur
- Coiffeur
- Cuisinier
- Mécanicien motocycles, parcs et jardins
- Métiers divers
- Pâtissier
- Serveur de café-brasserie et bar
- Serveur de restaurant
- Vendeur
- Ebéniste

Le centre de formation des 13 Vents est géré par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Corrèze. Il a été crée en 1975 et offre diverses installations dont certaines sont très spécialisées.
Il dispose de : salles de cours, laboratoires et ateliers spécifiques, un internat, un service de restauration self-service, une cuisine et un restaurant d'application, une brasserie, une salle informatique, un foyer équipé d'une salle télé avec écran géant, un gymnase ...
L'admission au Centre de Formation est subordonnée à la signature d'un contrat d'apprentissage (ou contrat de professionnalisation). L'obtention du diplôme s'accompagne chaque année de la fête de l'apprentissage dont le moment fort est la remise des prix aux apprentis. Etablissement à vocation internationale, le CFA Les 13 vents accueille des jeunes du monde entier et propose à tous les apprentis ayant atteint la majorité des stages professionnels dans les pays de l'Union européenne.

CFA Les 13 vents, 51, bd de la Lunade, 19000 Tulle - Tel : 05 55 20 75 20
Courriel : accueil@cfa13vents.com – site internet www.cfa13vents.com
Contact : Frédéric Aubreton, Directeur

LYCÉE RENÉ CASSIN

Le Lycée professionnel CASSIN offre à chacune et chacun de nombreuses possibilités de formations :

Formation "initiale" : pour les élèves en cours de scolarisation, ils peuvent y poursuivre des études à vocation professionnelle (CAP ou BAC PROFESSIONNELS) ou y faire une troisième vocation de découverte de l'univers professionnel (troisième préprofessionnelle)

Formation «continue» : pour les adultes ou les non-scolaires : le GRETA ou les VAE (validation des Acquis de l'expérience) sont présents au LP CASSIN
Différentes formations sont proposées dans des domaines de :

- L'hôtellerie

Lycée René Cassin, Boulevard du Marquisat, 19000 Tulle – Tél. 05 55 20 20 44
www.lyc-cassin.ac-limoges.fr

ZOOM

La formation en alternance, un statut salarié

L'alternance permet de combiner formation professionnelle et contrat de travail.
Deux formules s'offrent à vous : Le contrat d'apprentissage, formation diplômante ou le contrat de professionnalisation, qui permet d'améliorer ses compétences et qualifications. En alternance, vous serez salarié d'une entreprise. Votre temps se répartira entre votre lieu de travail et votre lieu d'études, suivant un rythme hebdomadaire ou mensuel (2 jours à l'école, 3 jours en entreprise, ou bien 2 semaines à l'école et 3 semaines en entreprise, etc). Une formation en alternance impose donc un rythme exigeant qui suppose motivation et maturité.

Le contrat d'apprentissage
Pour les 16-25 ans et certains publics au-delà de 25 ans (selon diplôme, travailleurs handicapés, créateur ou repreneur d'entreprise nécessitant un diplôme spécifique). Avant 16 ans, les jeunes en fin de 3ème peuvent être aussi concernés.
C'est un CDD conclu entre un employeur et un salarié
Sa durée varie suivant le niveau et le contenu de la formation suivie de 6 mois à 3 ans.
Salarié de l'entreprise, l'apprenti bénéficie des mêmes droits que les autres employés (protection sociale, congés payés, etc...)

La Ville de Tulle recrute des apprentis
La Ville de Tulle accueille des apprentis afin de leur permettre de préparer puis valider une formation qualifiante (3 par an en moyenne).
Contact : Service Ressources Humaines, DRH 05 55 21 73 00.

Le contrat de professionnalisation
Pour les 16-25 ans, demandeurs d'emploi de 26 ans et plus, bénéficiaires du RSA, de l'ASS ou de l'AAH.
C'est un CDD conclu entre un employeur et un salarié
L'action de professionnalisation, d'une durée de 6 à 12 mois, comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation.
Ce contrat ouvre droit pour l'employeur, pour certaines embauches et dans certaines limites, à une exonération de cotisations patronales de sécurité sociale.

L'Artisanat, ce sont 250 métiers répartis dans 4 secteurs d'activité. En Corrèze, il est possible de se former en alternance depuis le CAP jusqu'à Bac+ 2 dans presque tous les métiers
Tel : 05.55.29.95.95

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Corrèze

Votre contact :
Cellule Apprentissage
Annick DOTTIN
Tél : 05 55 18 94 54

CCI CORRÈZE

Limousin - Alternance
Toutes les offres
et les CV sur
www.limousin-alternance.com

BOURSE DE L'APPRENTISSAGE

Lycée agricole de Naves

Un lycée, l'apprentissage, la formation pour adultes au CFPPA , une exploitation agricole réunis en un Etablissement Public d'Enseignement. Situé à Naves, à 5mn de Tulle, le Lycée Edgard-Pisani de Tulle-Naves offre une grande diversité de cycles de la 3ème à la Licence professionnelle en passant par des formations générales et technologiques (2nde GT et Bac STAV), des formations professionnelles (CAP, Bac Professionnels), des formations supérieures (BTS, Licence professionnelle).

Ses domaines de compétences (et donc ses filières de formations) sont :
- l'élevage, l'agriculture,
- l'agriculture Biologique,
- les sciences du vivant et le développement durable,
- les services (aux personnes, aux territoires, aux filières professionnelles),
- le cheval,(équitation, élevage, tourisme équestre).

Le lycée accueille également une classe d'intégration "ULIS".
Le Centre de Formation d'Apprentis (annexe du CDFAA de la Corrèze) forme depuis 1972 des apprentis dans le domaine de l'agriculture et des métiers du cheval. Il est en relation permanente avec de nombreuses entreprises du département et de la région.
Le Centre de Formation adultes (CFPPA) situé sur le site de Cornil forme depuis 1971 des adultes dans les différents secteurs professionnels des métiers de l'agriculture, de l'aménagement et de l'espace rural en relation avec les différents organismes agricoles dans le cadre de financements et programmes régionaux, nationaux et européens coordonnés et gérés par le Conseil Régional du Limousin.

Le lycée agricole Edgard Pisani propose 2 formations supérieures
- BTS Production Animale
- Licence Professionnelle ABCD (Agriculture Biologique, Conseil et Développement)

Le BTS "Productions Animales" du lycée Pisani de Tulle-Naves forme les futurs professionnels du monde de l'élevage et du monde animal.
Les particularités du lycée Pisani sont la conduite de 3 élevages (les bovins, les porcins et les équins), le développement durable et l'Agriculture Biologique. L'exploitation agricole et le centre équestre partenaire sont des supports privilégiés pour tous les Travaux Pratiques. Le diplôme est obtenu avec 50% d'épreuves terminales et 50% d'examens en contrôles continus. Les débouchés sont nombreux :
Poursuite d'études : Grandes Ecoles sur concours après classe préparatoire spécifique Post-BTS, Licence Professionnelle, Licence et Master, certificat de spécialisation…
Vie professionnelle : agriculteur-éleveur, conseiller agricole en Chambre d'Agriculture, en coopérative, en organisme de sélection, en groupement de producteurs, technico-commercial (aliments, produits vétérinaires..) technicien.

EPLEFPA Edgard PISANI de TULLE Naves-Cornil
Lycée - Apprentissage - CFPPA - Exploitation Agricole

Lycée Edgard PISANI de Tulle-Naves - Cézarin - 19460 NAVES
Téléphone : 05.55.26.64.56 / courriel : legta.tulle-naves@edugcagri.fr
Contact : Pascal Cavitte, Proviseur du lycée

V.A.E

Pour valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification.
Pour en savoir plus : http://www.prisme-limousin.fr/

prisme Limousin

Je pars !

Programme Erasmus

Avec Erasmus, effectuez un séjour d'étude ou un stage en entreprise à l'étranger. Un véritable atout pour son entrée dans la vie active et sa vie professionnelle future.
Une aide pour les étudiants inscrits à l'Université de Limoges ou dans une école d'enseignement supérieur du Limousin participant au programme de 160 euros par mois de séjour dans un pays de l'Union Européenne pour tous les étudiants sous contrat Erasmus - séjour d'études.
Pour les étudiants originaires du Limousin effectuant leurs études dans une autre région, 80 euros par mois de séjour à l'étranger.

Éducation et culture
Éducation et formation tout au long de la vie
ERASMUS

Contact : Direction des enseignements
Tél : 05.87.21.20.08 ou 05.87.21.20.07

Programme Eurodyssée

Eurodyssée est un programme d'échange de l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE), qui offre des stages de trois à sept mois à l'étranger, aux jeunes demandeurs d'emploi de 18 à 35 ans.
Son objectif est d'offrir aux jeunes une certaine expérience professionnelle et, simultanément, de leur donner la chance d'apprendre une langue étrangère ou de perfectionner la connaissance qu'ils en ont.
Les principaux intéressés dans ce programme sont donc les jeunes, les entreprises et les régions.

Eurodyssée
Assemblée des Régions d'Europe
Assembly of European Regions

Pour plus d'informations : www.eurodyssee.eu
Ou CRIJ Limousin Tél. 05 55 10 60 98 – europe@crijlimousin.org

Programme Léonardo

Leonardo da Vince permet aux jeunes Limousins en recherche d'emploi, inscrits au Pôle emploi, d'acquérir une expérience professionnelle. Elle prend la forme d'un stage de plusieurs semaines dans deux pays anglophones, la Grande-Bretagne ou l'Irlande.
La prise en charge est globale. Elle comprend :

- une formation linguistique de trois semaines,
- une indemnité versée par Pôle Emploi pour les bénéficiaires de l'allocation de retour à l'emploi (ARE) ou une rémunération versée par la Région Limousin pour les demandeurs d'emploi non indemnisés,
- un logement en demi-pension et une assurance.

Plus d'info : Be Lim* 100% jeunes, 100% Limousin *être jeune en Limousin — CRIJ Limousin

Attention, le cumul Leonardo et Eurodyssée est impossible

Le Service Volontaire Européen

Le service volontaire européen (SVE) fait partie du programme "Jeunesse en action" élaboré par la Commission européenne, le Parlement européen et les Etats membres de l'Union européenne.
Le SVE peut être effectué dans un des pays membres de l'UE ou dans d'autres pays partenaires.
Son objectif est de favoriser la participation des jeunes à diverses formes d'activités de volontariat, tant au sein qu'à l'extérieur de l'Union européenne, dans des domaines variés : art et culture, social, environnement, protection du patrimoine, médias... Le SVE n'est ni un stage, ni une formation, ni un séjour linguistique ou touristique. Il ne permet pas de suivre en même temps des études universitaires ou d'occuper un emploi rémunéré.
Il dure de 2 à 12 mois, n'est pas rémunéré, mais le volontaire perçoit une indemnité mensuelle d'argent de poche, est nourri et logé et bénéficie d'une protection sociale.
Pour postuler, contactez une organisation d'envoi dans votre pays de résidence qui vous aidera à choisir et organiser votre projet d'accueil à l'étranger.

Contact : CRIJ Limousin / 05.55.10.60.98 — CRIJ Limousin

D'autres réseaux existent pour partir à l'étranger, séjours linguistiques, séjours au pair, chantiers de jeunes bénévoles, wwoofing, le volontariat international en entreprise, en administration (VIE / VAE), le volontariat de solidarité international… renseignez-vous auprès du CRIJ Limousin

Sites de références :
www.unilim.fr
http://www.belim.fr
www.region-limousin.fr
www.erasmusworld.org
http://blogs-erasmus.eu

Ma médiathèque

Médiathèque Intercommunale Eric Rohmer

Un service de Tulle agglo

Cet établissement fort apprécié pour la qualité de ses espaces d'accueil (2 000m² de surface publique) propose gratuitement plus de 90 000 documents en prêt direct, la possibilité de consulter les fonds patrimoniaux, d'emprunter des ouvrages numérisés sur des liseuses, de se connecter à internet avec son ordinateur (WIFI) ou sur un des 22 ordinateurs en accès libre.
L' espace numérique offre régulièrement des formations aux nouvelles technologies.
De nombreuses animations sont organisées tout au long de l'année.
Avec la même carte d'adhérent, il est possible d'emprunter des documents dans les 11 bibliothèques du réseau visibles sur le portail documentaire : www.mediatheque.tulleagglo.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 14h - 18h
Mardi : 14h - 18h
Mercredi : 10h - 18h
Jeudi : 14h- 18h
Vendredi : 14h - 19h
Samedi : 10h - 18h

Modalités d'inscription

Inscription gratuite, il suffit de se munir :
• d'une pièce d'identité
• d'un justificatif de domicile
La carte est délivrée immédiatement, ainsi qu'un identifiant et un mot de passe pour les connexions internet.

Contact :
Avenue Winston Churchill / 05 55 20 21 48
mediatheque@tulleagglo.fr / www.mediatheque.tulleagglo.fr

Bibliothèque Formation des Maîtres

Médiathèque de l'IUFM du Limousin site de Tulle : ouverte à tous. Les étudiants de l'université sont inscrits automatiquement, avec la carte d'étudiant. Les lecteurs extérieurs à l'université peuvent accéder aux services de la bibliothèque, après inscription et obtention d'une carte de lecteur.

Contact :
3 bd du Marquisat, 19 000 Tulle, Tél. 05 55 29 93 83

Chaque établissement dispose de son service documentation, n'hésitez pas à les consulter.

Mon orientation

C.I.O

Le Centre d'information et d'orientation (CIO), spécialisé dans les filières post-baccalauréat vous propose une documentation très complète avec l'appui des conseillers d'orientation psychologues.
Accueil du lundi au vendredi, de 13 heures à 17 heures, le matin uniquement sur rendez-vous.
Permanences pendant les vacances scolaires (se renseigner auprès du CIO).
En accès libre : auto-documentation et prêt de brochures Onisep.

centre d'information et d'orientation Tulle
académie Limoges

CIO Tulle, 25 quai Gabriel Péri (2ème étage) 19000 TULLE - Tél. : 05 87 01 21 19
Mail : ce.cio.tulle@ac-limoges.fr

Nuit de l'orientation

7 février 2014

Cette soirée est organisée en collaboration avec la Cité des Métiers de Limoges et du Limousin, sous l'Egide de l'Education Nationale. Organisée depuis deux ans par la CCI de la Corrèze, la nuit de l'orientation regroupe des professionnels, des conseillers d'orientation (CIO). Sont également proposées des ateliers, des tables rondes et des animations.
Convivial, festif et professionnel, cet événement a pour but de rassembler en un même lieu et de façon informelle les différents acteurs de l'orientation, des professionnels en activité, et d'offrir aux jeunes Corréziens la possibilité d'avoir une première réflexion sur leur orientation.
Tout au long de la soirée... de nombreuses animations : cafés de l'orientation, atelier CV, tables-rondes, ateliers pratiques et démonstrations de métiers en action

Pour plus d'infos : Annick Dottin 05 55 18 94 54 - www.cci.correze.fr
Facebook : NUIT-DE-LORIENTATIONTULLE - Site internet : nuitdelorientation.fr

Cité des métiers

La Cité des métiers vous propose :
- Des entretiens gratuits et anonymes avec des conseillers à votre écoute
- Un espace documentaire en libre accès sur l'orientation scolaire, l'emploi, les métiers ...
- Un accès à Internet et à des outils informatiques spécialisés
- Des évènements organisés sur l'ensemble du Limousin : ateliers, rencontres métiers ...

Pour plus d'informations : www.citedesmetierslimousin.fr
Le Carré Jourdan 13, cours Jourdan - 87000 Limoges Tél 05 55 10 00 37

Point Information Jeunesse

Le Point Information Jeunesse propose :

• un accueil gratuit, anonyme et sans rendez-vous
• une documentation nationale, régionale et locale actualisée dans tous les domaines (formation, métiers, emploi, logement, santé, loisirs, vacances, sport, Europe, pays étrangers, etc)
• un accompagnement dans les recherches par un informateur jeunesse
• la consultation d'offres d'emploi, de concours, de logement, etc
• une aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation
• des bons plans : réductions transport, culture/sport, etc
• un accès à Internet et à des logiciels
• des animations thématiques

Mission Locale de l'arrondissement de Tulle
Informatrice : Valérie POSE
pointmultimediatulle@mission-locale-tulle.fr

Mission locale d'insertion des jeunes arrondissement de Tulle

Maison de la solidarité
25 quai Gabriel Péri à Tulle
Tél 05 55 26 92 21
Des services pour les jeunes de 16 à 25 ans !

• Mobilité
• Formation
• Emploi
• Accompagnement
• Santé/social
• Point multimédia

MISSION LOCALE d'insertion des jeunes arrondissement de tulle

ZOOM

Jobs et stages : mes bons plans

Un petit boulot pour financer les études, un job pour les vacances ? Consultez les petites annonces du CRIJ, sur place ou en ligne.
Chaque année vers la fin mars, le réseau Information Jeunesse organise des journées Jobs d'été : retrouvez les dates exactes sur le site du CRIJ Limousin. Retrouvez également tous les conseils et les pistes auxquelles vous n'aviez pas pensé dans le guide «Trouver un job», disponible en ligne et dans tout le réseau Information jeunesse.

CRIJ Limousin

Pensez aussi à :

MISSION LOCALE d'insertion des jeunes arrondissement de tulle

pôle emploi

et aux agences d'intérim

Ma vie à Tulle

Logement,
Restauration,
Santé,
Situations de handicap
Transports
Sorties
Activités sportives
Formalités
Bons plans
Liens utiles

Mon logement

Où m'adresser ?

Ma recherche de logement peut parfois s'avérer complexe, des organismes sont là pour m'aider :
Je recherche un logement, je m'adresse à :

- CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires Sociales)
- Professionnels de l'immobilier : 19 agences immobilières à votre service
- Particuliers : pensez aux sites internet leboncoin.fr, petites-annonces.fr, entreparticuliers.com…
- Service habitat Jeunes et Foyer des jeunes Travailleurs
- Bailleurs sociaux (Corrèze Habitat, Polygone)

▶***Corrèze Habitat, Agence Tulle Ville***
Du lundi au vendredi 8h45-12h15 / 14h -16h sauf les mercredis après-midi
38, avenue Alsace Loraine à Tulle - Tél. : 05 55 29 95 01
Courriel: tulleville@correzehabitat.fr

▶***Pôlygone***

▶***Mairie de Tulle***, service urbanisme, logement des jeunes
25 quai G.Péri, tél. 05 55 21 77 07 / fabrice.finot@ville-tulle.fr
Le site internet de la ville met en ligne chaque semaine une liste de logements disponibles

▶Mon établissement de formation qui peut éventuellement me proposer un internat ou des contacts

Logements du Crous

Le CROUS vous propose la résidence Les Fages composée de 23 appartements de type T1, de 3 appartements de type T2 entièrement équipés (mobilier, salle de bain, cuisine).
Cette dernière est située : 31 rue René et Emile Fages 19 000 Tulle.
Ce logement bénéficie de l'APL (Aide Personnalisée au Logement).
Un dépôt de garantie égal à 1 mois de loyer nu doit être versé pour la confirmation de l'admission. Un appartement sera attribué en priorité à un étudiant ayant fait une demande de Dossier Social Etudiant.
Les logements en résidence universitaire sont exonérés de taxe d'habitation

Logement universitaire - Résidence Souilhac, 35 rue d'Arsonval à Tulle
Pour plus d'informations consulter le site : www.crous-limoges.fr

Bourses et logements universitaires

Les demandes de bourse sur critères sociaux et/ou de logement en résidence universitaire sont gérées par le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). Vous n'avez qu'une démarche à faire : constituer chaque année votre Dossier social étudiant (DSE), entre le 15 janvier et le 30 avril, sur www.crouslimoges.fr.

Votre demande doit être formulée avant même d'avoir passé les examens de fin d'année ou choisi une future orientation. Le DSE vous permet de formuler jusqu'à 4 vœux dans différentes académies. Vous ne pouvez présenter qu'un seul dossier même si vous êtes candidat à l'entrée dans plusieurs établissements ou si vous sollicitez plusieurs aides, quelle que soit l'académie.
Sur le site www.cnous.fr rubrique « la vie étudiante / Bourse sur critères sociaux », vous pouvez :
• consulter le barème d'attribution des bourses, qui indique le plafond des ressources à ne pas dépasser pour prétendre à l'attribution d'une bourse sur critères sociaux ;
• calculer votre droit à la bourse sur critères sociaux.

Des questions sur l'hébergement, la restauration, les bourses, les aides sociales :
CROUS 05 55 43 17 00

Service habitat jeunes

Le service Habitat Jeunes s'adressent aux jeunes de 18 à 30 ans seul ou en couple, avec ou sans enfant disposant d'une solvabilité minimum. C'est un service qui propose une gamme de solutions de logements en collectifs ou diffus, de tous types (studio, T1, T2 …) de manière temporaire ou non. Il vous accompagne également dans vos recherches et vos démarches et vous propose un service pour vous restaurer (restaurant associatif et épicerie Habitat Jeune).
N'hésitez pas à les contacter

Anaïs RAUX / Aurore FOURNIER
Foyer des jeunes travailleurs -3-5 rue Pauphile à Tulle
Tél : 05 55 26 75 33 / Fax : 05 55 26 10 18
Mail : service-habitat-jeunes@fjt-tulle.fr

Les aides au logement

L'ADIL : le spécialiste du logement
Avant de vous engager consultez votre ADIL, ses conseillers vous renseignent gratuitement sur vos droits et devoirs notamment en terme de location ainsi que sur les aides financières.

2, avenue Victor Hugo à Tulle
Tel : 05 55 26 56 82 / adil.19@wanadoo.fr

▶ *L'aide au logement*

Montant calculé en fonction des revenus annuels déclarés, de la situation familiale, du lieu de résidence, du montant du loyer, du logement occupé. Elle peut être versée directement au propriétaire.

Tous les renseignements et simulations sur le site de la CAF

CAF Tulle
Maison de la solidarité, 25 quai Gabriel Péri à Tulle
Téléphone : 0810 25 19 10

▶ *L'aide Mobili-jeune*

Une aide à l'accès au logement pour les jeunes en formation professionnelle, en alternance. L'aide prend la forme d'un versement correspondant à la redevance ou à la quittance de loyer d'un montant maximum de 100 euros par mois, dans la limite du reste à charge et déduction faite de l'aide personnelle au logement pour l'accès à un logement nécessité par la période de formation.
(Marque déposé pour le compte d'action logement)

CILGERE - 19
Immeuble consulaire Le Puy Pinçon - BP 30 19001 TULLE CEDEX
Tél. : 05 55 21 54 94
contact@cilgere.fr Site : http://www.cilgere.fr

▶ *Loca Pass*

L'AVANCE LOCA-PASS, un prêt pour le dépôt de garantie sans intérêt.
La GARANTIE LOCA-PASS, pour le paiement de vos loyers et charges pendant 3 ans.
(Marque déposé pour le compte d'action logement)

CILSO
16 avenue du Président Roosevelt – 19 100 BRIVE. Tél 05 55 18 00 30
Courrier : agencebrive@cilso.fr Site : http://www.cilso.fr

Manger pas cher

▶ *Du coté de la gare*

Restaurant inter-entreprises : rue du 9 juin 1944 - Tulle
Tarif RU sous convention avec les établissements

Foyer des jeunes Travailleurs
3, 5 rue Pauphile à Tulle - 05 55 26 75 33

▶ *Du côté du centre ancien*

Restaurant inter administratif : Cité administrative Jean Montalat
Tarif RU sous convention avec les établissements

▶ *Du côté du CFA*

Restauration midi et soir pour les apprentis, ouvert aux autres étudiants.
Formule self avec différents plats
Inscription préalable auprès de Madame Christelle Gable pour obtention de la carte de self : 05.55.20.75.20.
CFA des 13 vents
51, bd de la Lunade, 19000 Tulle - Tel : 05 55 20 75 20
Courriel : accueil@cfa13vents.com – site internet www.cfa13vents.com

Déjeuner, diner, ou simplement s'attabler pour prendre un verre à la terrasse d'un café, les bonnes adresses à Tulle sont nombreuses, consultez le site internet de la Ville ou la version mobile : m.ville-tulle.fr

Ma santé, ma priorité

▶*Ma protection sociale*
Le système de protection sociale me permet d'accéder aux soins. Je suis affilié à une Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) par un numéro d'immatriculation (numéro Insee) et dispose d'une carte Vitale.
La protection sociale d'un assuré s'étend aux autres personnes vivant sous son toit : conjoint, concubin, pacsé sans activité professionnelle, enfants de moins de 16 ans (sauf s'ils poursuivent leurs études) et toute personne vivant avec l'assuré depuis au moins un an et à sa charge totale et permanente, les ayants droit.

▶*Ma carte Vitale*
Confidentielle, elle contient tous les éléments administratifs nécessaires à ma prise en charge et à mes remboursements par la CPAM.

▶*Mon tiers payant*
La Sécurité sociale ne rembourse pas l'intégralité de mes dépenses de santé. Le système du tiers payant me permet de ne régler que le ticket modérateur (restant à ma charge), sans avancer les frais remboursés par la CPAM.

▶*Ma mutuelle*
Selon les dépenses engagées, le ticket modérateur restant à ma charge peut être élevé !
Pour bénéficier de remboursements complémentaires, il est indispensable de souscrire à une mutuelle ou à une compagnie d'assurances.

▶*La couverture maladie universelle (CMU)*
La CMU de base garantit une protection sociale de base à toute personne résidant en France de manière ininterrompue depuis 3 mois et en situation régulière ou en voie de régularisation. Les jeunes en rupture avec leur milieu familial peuvent en bénéficier dès l'âge de 16 ans.La CMU complémentaire ouvre droit à une prise en charge à 100 % des dépenses de santé, sans frais à avancer.

▶*Le parcours de soins coordonnés*
Chaque assuré de plus de 16 ans doit déclarer un médecin traitant à sa CPAM.
Dans le parcours de soins coordonnés, l'assuré consulte toujours son médecin traitant en premier lieu y compris pour un suivi par un spécialiste. Des exceptions sont toutefois admises : situation d'urgence, éloignement géographique, consultation d'un gynécologue, d'un ophtalmologue, d'un psychiatre ou neuropsychiatre (si vous avez entre 16 et 25 ans) ou d'un stomatologue (sauf pour les actes chirurgicaux lourds).

▶ *Je suis étudiant*

Jusqu'à 20 ans, ou plus si vous êtes toujours scolarisé, je suis ayant droit de mes parents.
Je peux cependant bénéficier de votre propre numéro d'assuré et percevoir mes remboursements dès l'âge de 16 ans.
Si je suis en rupture familiale, je peux bénéficier de la CMU dès 16 ans.
De 20 à 28 ans, je peux cotiser au régime étudiant (environ 200 euros par an, gratuit pour les étudiants boursiers). Je dois choisir une mutuelle étudiante lors de mon inscription administrative dans un établissement de l'enseignement supérieur.
En Limousin, 2 mutuelles étudiantes : LMDE ou Vittavi.
À partir de 28 ans, mes droits à l'assurance-maladie sont maintenus pendant 1 an à compter de mon anniversaire.

▶ *Je suis étudiant salarié*

Si je travaille au moins 60h par mois ou 120h par trimestre, je dépends du régime général de la Sécurité sociale. Si je ne travaille qu'une partie de l'année ou de façon saisonnière, mon affiliation à la Sécurité sociale étudiante reste obligatoire, quel que soit le nombre d'heures travaillées.

Contacts

www.ameli.fr
Tél : 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

CPAM de la Corrèze
6 rue Souham - 19033 Tulle Cedex

LMDE - 28 boulevard Louis Blanc - 87000 Limoges - Tél : 09 69 36 96 01
Permanences mobiles à Brive - dates et lieux sur : www.lmde.com

Vittavi
41 rue des Tanneries - 87000 Limoges et 30 avenue de Paris - 19100 Brive
Tél : 0 825 825 715 (0,15 euros/ min. depuis un poste fixe)
www.vittavi.fr

**source : Un guide : « Ma Vie, mode d'emploi », guide pratique pour les plus de 16 ans en Limousin*

Où consulter ?

Le CRESLI

Le Centre Régional d'Examens de Santé du Limousin (CRESLI) propose un bilan de santé gratuit à tous les assurés du régime général et leurs ayants droit, et en priorité aux jeunes de 16 à 25 ans, aux étudiants, aux personnes en situation de précarité et aux demandeurs d'emploi.
Cresli 19 - 15 B avenue Victor Hugo - 19000 Tulle - Tél : 05 55 20 47 80

Maison des Ados de la Corrèze

Espace dédié aux jeunes et à leur famille : écoute, accompagnement, information, orientation et prise en charge médicale ou psychologique. Accès libre, anonyme, gratuit et confidentiel. Accueille les jeunes de 12 à 25 ans et leur famille.
Antenne de Tulle - 25 quai Gabriel Péri -19000 Tulle - Tél : 05 55 93 10 00

La Maison médicale de l'Université - Réservée aux étudiants.

Consultations de médecine générale, de psychothérapie, d'aide à l'arrêt du tabac ; entretiens avec un psychologue ; séances de relaxation ; entretiens avec des infirmières sur la sexualité, la nutrition, le mal-être, la consommation d'alcool, de cannabis, de médicaments, etc.
Consultations de médecine générale sur les sites IUT de Tulle et Brive.

Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS)
39 J rue Camille Guérin - 87000 Limoges - Tél : 05 55 43 57 70

Centre médico-psycho-pédagogique : CMPP Tulle

Les centres médico-psycho-pédagogique (CMPP) sont des établissements médico-sociaux.
Des consultations y sont délivrées. Le CMPP de Tulle est conventionné avec l'Intersecteur de Pédopsychiatrie pour assurer toutes les missions de service public (dépistage, diagnostic, traitement, prévention, études,...)

Planning familial, centre hospitalier de Tulle

Le centre de planification familiale plus connu sous le nom de planning familial assure :
- des consultations médicales relatives à la contraception,
- des entretiens préalables à l'interruption volontaire de grossesse.

Le centre offre l'avantage à de jeunes femmes mineures, de bénéficier d'un suivi gynécologique et d'une contraception gratuite. Il est ouvert tous les mercredis de 8h à 17h pour l'éducation à la sexualité et la contraception, les consultations d'IVG sont assurées tous les mercredis 8h à 13h sur rendez-vous.
3 place du Dr Maschat – 19 000 Tulle – Tel : 05.55.29.72.13 / 24h/24 : 05.55.29.86.80
http://www.ch-tulle.fr

Centre Information et de Dépistage Anonyme et Gratuit du Sida et des Hépatites

Informations, conseils, tests de dépistage ou entretien confidentiel avec un médecin. Le dépistage est anonyme et gratuit. A l'issue des entretiens, les tests appropriés peuvent être prescrits (VIH, hépatite B, hépatite C, syphilis et chlamydiae). Les résultats des tests sont rendus par le médecin dans un délai de quelques jours. A l'issue de ce dépistage, il est possible de se faire vacciner contre l'hépatite B en cas de sérologie négative. En cas de résultats positifs, une orientation est proposée.
Sans RDV : jeudi de 17h à 19h - 8ème étage
3 place du Dr Maschat – 19 000 Tulle – Tel : 05.55.29.72.13 / 24h/24 : 05.55.29.86.80
http://www.ch-tulle.fr

Sida Info Service
0 800 840 800
24h/24, confidentiel, anonyme et gratuit
www.sida-info-service.org

Hépatites Info Service
0 800 845 800
7 jours sur 7, anonyme et gratuit

Dépendances, addictologie : tabac, alcool, drogues…
L'équipe de soins en addictologie du centre hospitalier de Tulle assure prévention et soins apportés aux patients ayant une conduite addictive.
3 place du Dr Maschat – 19 000 Tulle – Tel : 05.55.20.17.11
http://www.ch-tulle.fr

Drogues info service, 0 800 23 13 13 ;
Ecoute alcool, 0 811 91 30 30 ;
Ecoute Cannabis 0 811 91 20 20
http://www.drogues-info-service.fr/
http://www.tabac-info-service.fr/

Retrouvez les coordonnées de l'ensemble des acteurs de la santé en Limousin dans le guide Info Santé, à consulter sur www.crijlimousin.org

Les numéros d'urgence

Hôpital de Tulle - 3 Place du Dr Maschat - BP 160 - 19 012 Tulle Cedex – Tél. 05 55 29 79 00

Garde médicale de Tulle (de 19h à 8h) – av. Evariste Gallois – 19 000 Tulle – 05 55 26 80 80
Composer le 15 pour obtenir l'adresse du chirurgien-dentiste de garde.

Retrouvez toutes les pharmacies de Tulle sur le site internet de la ville (carte interactive).

Situation de handicap

La MDPH de la Corrèze

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est un lieu unique destiné à faciliter les démarches des personnes handicapées. La MDPH offre un accès unifié aux droits et prestations prévus pour les personnes handicapées dans le département de la Corrèze (19). La MDPH exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leur famille ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens aux handicaps.

MDPH 19 – Correze - 2 Rue du Docteur Ramon - 19000 Tulle - Tél : 05 55 93 49 10

L'Université de Limoges

Le Service d'Accueil et d'Accompagnement des Etudiants Handicapés : un accompagnement individualisé :
Définition et évaluation avec vous, des moyens à mettre en place pour faciliter votre réussite universitaire :
- évalue vos besoins lors d'entretiens individualisés
- vous aide dans vos démarches administratives ou juridiques (constitution de dossier auprès des Maisons Départementales des Personnes Handicapées, accessibilité, logements adaptés, etc.), partenariat avec le CROUS,
- visite des locaux, rencontres avec les personnels enseignants, administratifs et techniques,
- vous informe sur les droits et les dispositions spécifiques dont vous pouvez bénéficier,
- vous renseigne sur les aménagements d'examens (tiers-temps, besoin d'une interface LSF, secrétariat, accessibilité, …)-
- Intervention d'étudiants assistants
- Accompagnement dans un projet de vie social et professionnel (aide à la recherche de stage, mise en place de "jobs d'été", aide dans votre recherche d'emploi …)

Télécharger la plaquette «Handicap et Université»

Contact : Isabelle COUTY, Responsable du service d'accueil et d'accompagnement des étudiants handicapés
Site des Jacobins, 88 rue du Pont St Martial, 87000 Limoges - Tél : 05 55 14 92 79
courriel : isabelle.couty@unilim.fr

Les aides financières inhérentes au statut de personne handicapée

Pour bénéficier de ces aides, il faut être reconnu « personne handicapée ». Pour cela, il existe deux organismes référents :

• ***Jusqu'à 20 ans*** : la commission départementale d'éducation spéciale (CDES).
CDES 19 - 1, rue Souham 19000 Tulle – Tél 05 55 26 45 71

▶***L'allocation d'Education Spéciale*** (AES) : Elle est réservée aux familles ayant à charge un enfant reconnu handicapé par la CDES, jusqu'au vingtième anniversaire de l'enfant. La demande d'AES est déposée auprès de la CAF qui effectue le paiement.

• ***Au-delà de 20 ans*** : c'est la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP) qui se charge de la reconnaissance de vos droits.
COTOREP 19, Rue Souham 19000 Tulle – Tél 05 55 26 30 89

▶L'***allocation Adulte Handicapé*** (AAH) : Elle est versée aux adultes de plus de 20 ans reconnus handicapés par la COTOREP, avec un taux d'incapacité d'au moins 80% (dès 16 ans sous certaines conditions). La demande est faite auprès de la COTOREP, le paiement est effectué par la CAF.

▶***Allocation Compensatrice Tierce Personne*** (ACTP) : Cette allocation est versée au titre de l'aide sociale aux personnes handicapées en complément d'autres allocations, comme l'AAH. Cette allocation permet d'avoir recours à une tierce personne pour aider à accomplir certaines tâches de la vie quotidienne. La demande est à déposer auprès du Centre Communal d'Action Sociale de Tulle ou auprès de la COTOREP. Le versement est effectué par les services sociaux du Conseil Général du département.

▶***La carte d'invalidité*** :
L'attribution est liée au taux d'incapacité supérieur ou égal à 80%. La demande est à effectuer auprès de la COTOREP. Elle peut-être assortie de mentions telles que « station debout pénible » ou « tierce personne » Cette carte ouvre droit à des avantages concernant le stationnement, les transports, les impôts.

▶***Les aides de l'AGEFIPH*** (Association Nationale de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes handicapées) : L'AGEFIPH peut participer au financement d'aides, venant compenser le handicap des étudiants au cours de leurs études.
AGEFIPH Auvergne/Limousin, 12, avenue Marx Dormoy BP 357 63010 Clermont Ferrand cedex
Tél 04 73 34 72 60.

▶***La bourse GIVEKA*** : Cette bourse est accordée aux étudiants qui ont eu une maladie ou un accident après leur baccalauréat ayant gêné le bon fonctionnement de leurs études. Le dossier est à remplir au mois d'octobre.
Contact : Université de Limoges Tél. 05 55 43 17 13.

▶***Les bourses d'enseignement supérieur accordées sur critères sociaux*** : Les étudiants handicapés relèvent de ces mesures générales mais bénéficient en outre de dispositions particulières :
- il n'y a pas de limite d'âge pour la première demande de bourse pour les étudiants handicapés atteints d'une incapacité permanente ou nécessitant l'aide permanente d'une tierce personne.
- il est accordé deux points supplémentaires en faveur d'un étudiant handicapé pour le calcul des points de charge.
- les étudiants handicapés peuvent bénéficier d'une bourse pendant quatre années maximum pour la préparation d'un DEUST ou d'un DEUG.
- pour les étudiants ayant séjourné dans un établissement de traitement de cure, un complément de bourse peut-être envisagé.

Les transports en situation de Handicap

Handimobile

Handimobile est un service de transport à la demande du Conseil général de la Corrèze réservé aux personnes à mobilité réduite. Ce service couvre toute la Corrèze et concerne l'ensemble de vos déplacements, à l'exception du trajet domicile-travail. Les circuits sont assurés de porte-à-porte, du domicile à l'adresse de destination

Pour les titulaires du macaron bleu et carte d'invalidité.

Réservation obligatoire. Tel : 05.55.17.91.19

Le TUT

Des places sont réservées dans le Tut pour les personnes à mobilité réduite ou les déficients visuels

Pour plus de renseignements, retrouvez le réseau TUT sur son site www.transports-tulle.fr.

ZOOM Le Pôle de l'Autonomie

Un lieu d'accueil, d'échanges et de soutien

Le Pôle de l'Autonomie a été créé en avril 2011 suite à un travail partenarial entre L'Instance de l'Autonomie de Tulle Urbain et le CCAS de la Ville de Tulle. C'est un lieu d'accueil, d'écoute et de soutien qui se veut convivial.

Les locaux entièrement rénovés ont été pensé et adapté pour accueillir les personnes en perte d'autonomie. Les 130 m² sont accessibles à tous. Les secrétaires de l'instance peuvent vous y accueillir, cependant elles ne travaillent pas seules.

Mélanie SAINT-ETIENNE, responsable du pôle personnes âgées/ personnes handicapées au CCAS de la ville de Tulle peut également vous recevoir et vous accompagner dans vos démarches.

Afin de conserver et de créer du lien social pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap dont l'autonomie doit être préservée, des actions de solidarités (animations, rencontres...) sont mises en place de façon régulières par les animatrices recrutées en service civique par le CCAS

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
18 avenue Victor Hugo à Tulle
Tel : 05.55.26.26.24 / 05.55.26.68.55 / 05.55.26.26.25

Mes transports

Le réseau TUT est mis en place depuis le 1er janvier 2011 par la Ville de Tulle, le réseau de bus TUT (Transports Urbains de Tulle) a été construit pour s'adapter à la demande et répondre aux besoins de chacun. Depuis le 1er janvier 2012, Tulle agglo assure la mise en œuvre de ce réseau de transports.
Avec la carte jeune, le TUT est à des tarifs réduits. Profitez-en.

La navette centre-ville effectue la liaison structurante entre la zone commerciale de Cueille et le centre commercial Citéa via la gare SNCF et la préfecture.
Passage toutes les 15 minutes de 7h30 à 9h30 puis de 16h30 à 18h30.
Passage toutes les 30 minutes sur le reste de la journée

- Ligne A Virevialle – Préfecture - Du lundi au samedi 12h – hors jours fériés
- Ligne B Laguenne – Les Fontaines - Du lundi au samedi 12h – hors jours fériés
- Ligne C ZI du Mulatet – Centre aquarécréatif

Le service est déclenché à la demande, les horaires et les arrêts sont prédéfinis.
Réservation obligatoire 24 heures à l'avance Tél : 05 55 20 25 60

Transport à la Demande – TAD
Le TAD fonctionne uniquement sur réservation : de 7h30 à 19h (du lundi au samedi - hors jours fériés). Réservation obligatoire 24 heures à l'avance de 8h à 12h et de 14h à 17h
Tél : 05 55 20 25 60

Le billet Passéo

Passéo est un billet qui offre un accès illimité sur les réseaux de l'Agglomération de Tulle (le TUT), de l'Agglomération de Brive (Libéo) et sur le TER Limousin entre Brive et Tulle. Désormais, un seul billet permet de profiter de plusieurs moyens de transports (cars, trains) et d'effectuer plusieurs trajets. Retrouvez le : en gare de Brive et Tulle aux guichets et sur les DBR (Distributeurs de Billetterie Régionale). Afin d'être au plus près des besoins de chacun, 2 formules de déplacements sont proposées : le Passéo jour et le Passéo mensuel.
Pour plus d'informations, consultez le site : www.mobilimousin.fr

▶ *Les cars départementaux*

Vous pouvez bénéficier de réductions sur les lignes de transport en car de votre département.
Conseil général de la Corrèze
Service Transport - 9 rue René et Émile Fage - 19000 Tulle - Tél : 05 55 93 72 17
www.cg19.fr

▶ *Le train*

Vous pouvez bénéficier de réductions sur les lignes de transport en train de votre Région.
Pour tout renseignement :
Mobilimousin 0 800 87 23 19 – www.mobilimousin.com
Tel : 0 825 87 23 19 – www.ter-sncf.com/regions/limousin/fr
Gare SNCF – www.voyages-sncf.com
www.belim.fr

▶ *Avec mon vehicule*

A Tulle de nombreux parkings gratuits sont à votre disposition.
- Parking de la médiathèque intercommunale (95 places)
- Parking du pôle intermodal (100 places)
- Parking du Pas Roulant (169 places)
- Parking Gabriel Péri (298 places)
- Parking Saint-Pierre (263 places)
- Parking Maurice Caquot (49 places)

Pensez au covoiturage !

Un moyen de transports sympathique, économique et plus doux pour la planète !

www.bleulimousin.com/covoiturage
www.covoiturage87.com
www.covoiturage-correze.com
www.covoiturage.com
www.covoiturage.fr/

Mes sorties

Théâtre, concerts, festivals, expositions, danse... Tulle vous propose chaque mois de nombreuses idées de sorties pour tous les goûts. C'est assuré, aucun mode d'expression n'est oublié ! Cette diversité de l'offre culturelle fait de Tulle une cité où l'on n'a pas le temps de s'ennuyer !
L'année est rythmée par de grands rendez-vous très attendus par les Tullistes et les visiteurs, toujours plus nombreux à aimer se retrouver autour d'un festival ou d'une soirée d'été.
Alors, n'attendez plus, à vos agendas !

Les lieux culturels

• ***Théâtre des sept collines***
Scène conventionnées. Programmation théâtre, musique et danse.
Tarifs préférentiels pour les étudiants
www.septcollines.com

• ***Salle Des lendemains qui chantent***
Salle de musiques actuelles
Tarifs préférentiels pour les étudiants
www.deslendemainsquichantent.org

• ***Pôle muséal***
Musée du Cloître, Pôle accordéons, Musée des armes
Entrée gratuite pour tous
http://culture.ville-tulle.fr/

• ***La cour des Arts***
Ateliers, expositions
www.lacourdesarts.org

• ***Conservatoire à Rayonnement Départemental***
Musique et danse
Apprentissage d'une trentaine d'instruments, 36 professeurs.
http://culture.ville-tulle.fr/conservatoire/infos-pratiques

• ***Médiathèque Intercommunale Eric Rohmer***
Un service de Tulle agglo
Contes, expositions, conférences

• ***Cinéma Le Palace***
Tarifs préférentiels pour les étudiants
http://www.veocinemas.fr/tulle-palace/

La ville aux festivals !

• ***Festival des Nuits de Nacre***
du 12 au 15 septembre 2013
Le grand festival de l'accordéon, 26ème édition.
http://www.accordeon.org/

• ***Du bleu en hiver***
Festival de jazz, du 22 au 25 janvier 2014
http://www.dubleuenhiver.com/

• ***Festival ô les chœurs***
Du 26 octobre au 02 novembre 2013
Festival de Musiques actuelles
http://www.elizabethmydear.org/

• ***Les jeudis de l'été***
Spectacles, animations de rues et projections gratuites durant tout l'été.
Programme à découvrir chaque année sur le site internet de la ville

• ***Les animations de Noël***
Chaque année à Tulle, la ville offre à tous un Noël féerique et gratuit... pour patienter ensemble jusqu'à l'arrivée du Père Noël...
Programme à découvrir chaque année sur le site internet de la ville

• ***Festival International de la photographie***
Du 02 au 17 novembre 2013
http://www.photoclubaspttttulle.com/

• ***Décade Cinéma et Société***
Chaque année au mois de mai, un festival autour d'un sujet de société, en utilisant le cinéma comme vecteur de lien social et de transformation du monde.
http://www.autourdu1ermai.fr/pages/actu/rencontres.html

• ***La rue des Arts***
Rencontres artistiques les artistes des villes jumelées avec Tulle.
Tous les 2 ans, au printemps

• ***Mois de l'économie sociale et solidaire***
Des animations et une grande soirée-débat pour faire découvrir au plus grand nombre une autre façon de concevoir l'économie.

• ***Semaine de la solidarité internationale***
Des manifestations alliant réflexion, créativité et convivialité pour dépasser nos idées reçues, d'échanger et de s'interroger sur ce que nous pouvons faire pour rendre ce monde plus solidaire.

Les expositions

Des expositions sont proposées tout au long de l'année, n'hésitez pas à consulter le site internet de la ville de Tulle pour en prendre connaissance.
N'hesitez plus, l'accès à ces espaces d'expo est gratuit !

Voici les sites d'exposition :

- Musée du Cloître

Place Monseigneur Berteaud

- Musée des armes

Rue du 9 juin 1944

- Médiathèque Eric Rohmer

Av. Winston Churchill

- Cour des arts

Rue des Portes Chanac

- Galerie du point G

Place Monseigneur Berteaud

- Galerie Trechoise

Rue des Portes Chanac

- Correz'Art

Rue Felix Vidalin

- Eglise St Pierre

Quai Baluze

De nombreuses associations culturelles sont présentes sur le territoire, liste des associations sur le site de la Ville !

Contact : Agnès Gameiro Delteil, chargée du rayonnement culturel et des coopérations
Tél. 05 55 21 73 96- agnes.gameiro@ville-tulle.fr

Mes sports, mes envies

Ce n'est pas pour rien que Tulle a gagné le challenge 2008 l'Equipe de la Ville la plus sportive dans la catégorie des communes de moins de 20 000 habitants ! A Tulle tous les sports sont permis.
De nombreuses associations sportives sont présentes sur le territoire, liste des associations sur le site de la Ville ! Une centaine d'associations et plus de 50 disciplines sportives vous attendent.

Centre Culturel et Sportif
36 avenue Alsace Lorraine / 05 55 20 21 27

Le Centre Aquarécréatif

Tout l'été à Tulle
28 degrés dans l'eau
Centre aquarécréatif de Tulle
Avenue Lieutenant Colonel Faro
Site de l'Auzelou - 19000 Tulle
Tél : 05 55 20 08 08
www.ville-tulle.fr

Jacuzzi, banquette massante, bains bouillonnants, toboggan n'attendent plus que vous !
Le bassin extérieur est chauffé : une eau à 28 degrés vous est assurée pendant 4 mois de l'année ! Equipée de jeux d'eau et de jets, une rivière l'agrémente et vous garantit des heures de plaisir.
De nombreuses activités sont proposées toute l'année : aqua-fitness, aqua-mômes, préparation à l'accouchement, vaincre l'aquaphobie, école de natation, cours de natation adulte, aqua-anniversaire.
Rendez-vous vite au centre aquarécréatif de Tulle pour des moments de détente… les pieds dans l'eau !

http://centre-aquarecreatif.ville-tulle.fr/

Centre aquarécréatif de Tulle
Site de l'Auzelou
Tél 05 55 20 08 08
e-mail: centre.aqua@ville-tulle.fr

Horaires d'ouverture en période scolaire
Lundi, mardi et jeudi : 10h45-13h45 | 15h45-20h00
Mercredi : 10h45-13h45 | 15h00-20h00
Vendredi : 10h45-13h45 | 15h45-22h00
Samedi : 10h00-12h30 | 15h00-20h00
Dimanche et jours feriés : 9h00-13h00

3,10€uros l'entrée pour les étudiants
Abonnements étudiants : 25,20 euros les 10 entrées.

Station Sports Nature du Pays de Tulle
Canoë, kayak, rafting...

http://www.station-sports-nature.com/tulle/

Complexe de l'Auzelou à Tulle
Tél : 05 55 26 64 15
ou 06 74 59 05 00
Mail : kct@free.fr

Le Kayak Club Tulliste est une association locale oeuvrant à la fois pour le sport, les loisirs, l'éducation, l'environnement et le tourisme.
les activités proposées sont aujourd'hui un formidable moyen afin de découvrir les richesses naturelles et culturelles de notre patrimoine .
Fort de son expérience de terrain de plus de 10 ans, l'association a obtenu le label "Station Sports Nature Pays de Tulle". Ce label décerné par le Conseil Général de la Corrèze est la garantie d'un accueil et de prestations de qualité.
L'association milite également pour la valorisation et la protection de l'environnement, obtenant ainsi depuis 2006, un agrément préfectorale au titre de la protection de l'environnement.

ZOOM

Le Pass' Sport Culture

Pass' Sport culture 6 / 25 ans

Grâce au Pass Sport Culture, vous pouvez bénéficier (sous conditions de ressources) d'une prise en charge partielle des frais liés à la pratique d'une activité sportive ou culturelle au sein de structures tullistes adhérentes au dispositif et conventionnées.
Le Pass' Sport Culture est valable le temps d'une année scolaire.
Pour en bénéficier, il convient de se présenter au C.C.A.S. dès le mois de septembre.
Pour tout renseignement : Centre Communal d'Action Sociale, Maison de la Solidarité, 3ème étage
25 quai Gabriel Péri
Tél. : 05 55 21 73 18.

Mes bons plans

A Tulle, on peut être jeune et fauché mais avoir des idées !!!
Voilà quelques bons plans pour avoir un esprit sain dans un corps sain.

▶ *Restauration*
Le restaurant d'application du CFA les 13 vents vous accueille plusieurs jours dans la semaine pour venir découvrir le savoir-faire des jeunes apprentis. Renseignements à prendre au CFA.
Contact : CFA les 13 vents - 51 boulevard de la Lunade – Tél 05 55 20 75 20

▶ *Coiffure*
Vous souhaitez une coiffure à moindre coût, venez au CFA les 13 vents vous faire coiffer par les jeunes apprentis. Des tarifs très abordables pour un look tendance !
Contact : CFA les 13 vents - 51 boulevard de la Lunade - 05 55 20 75 20

▶ *Bornes internet en libre accès*
Deux bornes multimédia sont accessibles à l'entrée de la mairie et au Centre Culturel et Sportif (avenue Alsace Lorraine) avec un accès à internet. L'accès est autorisé pendant les horaires d'ouverture.

▶ *Hotspot Wifi place Jean Tavé*
Si vous vous trouvez dans un rayon de 200 mètres autour de la place Jean Tavé, et que vous disposez d'un ordinateur, d'un téléphone portable ou d'une tablette numérique permettant une connexion wifi, votre appareil vous signalera la présence du « HotSpot Tulle ». Lors de votre première connexion, le portail vous demandera de vous enregistrer par sms et vous recevrezun mot de passe. Cet accès sera valable 3 jours: vous pourrez alors accéder au Web et surfer gratuitement

▶ *Espace jeunes*
L'espace jeunes propose de nombreux équipements pour se distraire : billard, baby-foot, accès internet, jeux... Participez à des sorties à des tarifs préférentiels, découvrez de nouvelles activités sportives ou culturelles gratuitement, investissez-vous dans des projets qui vous tiennent à cœur et que vous aimeriez voir se réaliser ...
Cotisation : 11 euros pour l'année scolaire.

Horaires d'ouverture en période scolaire :
Lundi, mardi et jeudi : 17h - 19h
Mercredi : 14h - 19h
Vendredi : 17h - 18h30

Pendant les vacances scolaires :
Du lundi au vendredi : 10h-12h / 14h-18h30

Espace jeunes - Centre culturel et sportif
36 avenue Alsace Lorraine
Tél. 05 55 20 21 27
espacejeunes@ville-tulle.fr

Mes contacts

Tulle à la carte

carrément bons plans !

Réductions et avantages exclusifs chez près de 50 commerçants Tullistes

Offres privilégiées dans les lieux culturels

Carte gratuite

Carte gratuite pour les jeunes de 12 à 25 ans et les étudiants tullistes
Demandez-la auprès de votre établissement scolaire ou remplissez le formulaire sur www.ville-tulle.fr
Consultez la liste des établissements partenaires sur www.ville-tulle.fr

COMMERÇANTS TULLISTES
carrément différents !

CCI CORREZE Reproduction soumise à autorisation